

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

S. Exc. M. Dugué de Mac Carthy a eu l'honneur d'être reçu en audience solennelle, mardi 5 février, par le Roi d'Italie Victor-Emmanuel III, pour remettre les lettres qui l'accréditent près Sa Majesté, en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince de Monaco.

Par Ordonnance du 5 février 1901, le Conseil d'Etat entendu, a été approuvée la modification à l'article 33 des statuts de la Société anonyme dite *Société Monégasque de Panification modèle Franco-Viennoise, maison G. Barbier*, consistant à remplacer le premier paragraphe dudit article par la disposition suivante :

« L'année sociale commence le premier mai, pour finir le trente avril de l'année suivante. Par exception, l'exercice mil neuf cent-mil neuf cent un, qui a commencé le premier octobre mil neuf cent, prendra fin le trente avril de l'année suivante. »

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. Exc. M. le Comte Balny d'Avricourt, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la Principauté à Paris, et le Capitaine Carr, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, envoyés en mission extraordinaire auprès du Roi d'Angleterre pour représenter le Prince aux obsèques de S. M. la Reine Victoria, ont assisté, le samedi 2 février, aux funérailles célébrées à Windsor.

La veille, le Ministre avait remis à Lord Lansdowne ses lettres de créance, tandis que le yacht *Princesse-Alice* figurait avec la flotte internationale à la manifestation navale de Spithead.

A l'issue de la cérémonie célébrée le 2 février dans la chapelle du château de Windsor, où les missions extraordinaires faisant partie du cortège avaient pris place dans le chœur, à la suite de la Famille Royale, des Souverains et des hôtes Royaux et Princiers, un lunch a été servi aux invités dans la salle de Saint-Georges au palais de Windsor. Les Ambassadeurs et Ministres Extraordinaires ont ensuite été reçus personnellement par le Roi et par la Reine afin de Leur présenter les compliments d'usage.

Le Comte Balny d'Avricourt, après s'être entretenu avec Leurs Majestés, Leur a présenté le Capitaine Carr et tous deux ont ainsi pu recueillir de la bouche du Roi l'expression de ses sentiments, notamment à l'occasion de la présence du

yacht *Princesse-Alice* à la manifestation de Spithead.

Le Comte Balny d'Avricourt et le Capitaine Carr, reconnus par S. M. l'Empereur d'Allemagne, ont eu également l'honneur de s'entretenir avec Sa Majesté qui, les connaissant de longue date, les a retenus un certain temps et a chargé spécialement le Ministre d'être auprès du Prince l'interprète de Ses sentiments personnels d'affection. Le Prince Henri de Prusse également présent s'est exprimé dans les mêmes termes.

Le Ministre qui était arrivé jeudi soir à Londres où M. Lumley, Consul Général de Monaco, et M. Crémieu Javal, Vice-Consul, étaient venus le recevoir à la gare de Victoria, est reparti lundi pour Paris, tandis que le Capitaine Carr gagnait Cherbourg avec le yacht *Princesse-Alice*, où le Prince est attendu prochainement pour rentrer à Monaco.

Mercredi dernier a été inaugurée la neuvième Exposition internationale des Beaux-Arts de Monte Carlo et cette solennité, à laquelle avaient été invitées toutes les notabilités locales et régionales, fut plus brillante et plus élégante que jamais. S. A. S. la Princesse Alice a bien voulu, comme les années précédentes, honorer de Sa présence cette fête d'art. Elle a été reçue sur le seuil du Palais de l'Exposition, par M. Gérôme, président, et M. Edouard Detaille, membre du Comité de direction du Salon monégasque, ainsi que par M. Camille Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer qui a offert à Son Altesse une superbe gerbe de fleurs. Aux premiers rangs des notabilités qui ont salué Madame la Princesse se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt ; M. Granet, Préfet des Alpes-Maritimes, et son Chef de cabinet ; M. le Maire et M^{me} la Vicomtesse Gastaldi ; M. Emile Bernich, Conseiller privé ; M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements ; le Colonel et M^{me} Bellando de Castro ; le Colonel Comte de Christen ; M. le Comte de Maleville, Secrétaire Général ; M. de Latre, Secrétaire d'Etat ; M. le Baron de Rolland, Président du Tribunal Supérieur ; M. l'Avocat Général de Monicault ; M. le Ch^{er} Jolivot ; M. le Commandant Forzinetti ; M. le Commandant Jeanmaire ; M^{re} Guyotte ; M. le Ch^{er} de Loth ; M. Delalonde ; M. Feuillerade ; M. Palmaro ; MM. Georges Bornier, Wicht, Fillhard et Cabirau ; M. Mouton, Secrétaire général de l'Exposition et une foule d'autres personnalités monégasques ainsi que l'élite de la Colonie étrangère.

Guidée par MM. Gérôme et Detaille, et accompagnée des personnes de sa suite, Son Altesse a visité en détail les divers salons de l'Exposition en commençant par celui des aquarelles, pastels et estampes où Elle s'est particulièrement arrêtée devant le beau tableau de M. Edouard Detaille, *les Grenadiers de la Garde*. Citons parmi les envois qui ont été le plus remarquables au cours de cette première visite, la précieuse statue *Bellone*, du maître Gérôme, qui se dresse superbe au milieu

d'un massif fleuri au centre du jardin d'hiver, puis, çà et là, les œuvres portant les signatures bien connues des peintres Rochegrosse, Lenbach, W. Firlé, Lévy-Dhurmer, Roybet, Lynch, Jean Béraud, Ziem, Maurice Bompard, M^{me} Achille Fould, Tattelain, Darraz, Nozal, Spiridon, Fabio Cipolla, M^{me} Rousteau-Darbour, Cyrille Besset, Gagliardini, Borde, Carrier-Belleuse, Wagrez, Alexis Vollon, Bellavoine, Herman Léon, Chrétien, Chéca, Raffaelli, Léon Comerre, Albert Wense, Jean Van Beers, Daniac-Rivière, Ralli, Sangtis, Stevens, Henner, Guillemet, Perez, Bauquesne et tant d'autres qui concourent au succès de cette Exposition, la plus remarquable incontestablement de toutes celles qui ont déjà eu lieu à Monte Carlo. Une collection précieuse de sculpture et d'objets d'arts décoratifs complète le Salon et en rehausse l'éclat.

S. A. S. la Princesse Alice, après s'être arrêtée avec intérêt devant les chefs-d'œuvre exposés, s'est rendue avec sa suite et ses invités dans la loge d'honneur de la salle du théâtre du Palais des Beaux-Arts pour assister à un court, mais exquis concert, où se sont fait chaleureusement applaudir M. Soulacroix dans l'air de la *Coupe du Roi de Thulé* et *Voulez-vous bien ne plus dormir* ; M. Baudhuin qui a dit un amusant monologue ; M^{lle} Pinkert qui a vocalisé délicieusement le grand air de *Lucie*, avec accompagnement de flûte par M. Gabus ; enfin M^{me} Guerrini qui, avec un très beau style, a remarquablement chanté une des plus admirables pages de *Messaline*.

Après ce concert dans la salle du théâtre, Son Altesse et ses invités ont écouté du haut de la galerie du jardin d'hiver, deux grands morceaux d'orchestre admirablement interprétés sous la direction successive de M. Léon Jehin et de M. Arthur Vigna. Le premier a conduit une impressionnante transcription qu'il a nouvellement écrite sur la *Messaline* de M. I. de Lara ; le second, la marche solennelle de la *Cléopâtre* de Mancinelli.

Cette matinée, réussie en tous points, a valu de légitimes et très mérités éloges à ceux qui l'avaient organisée avec autant de dévouement que de goût artistique.

Un grave et bien regrettable accident de tramway électrique a attristé cette semaine la Principauté. Jeudi matin vers 10 heures, la voiture n° 1 descendait l'avenue de Monte Carlo, quand tout à coup au milieu de la rampe, par une cause que les enquêtes judiciaires et administratives auront à déterminer exactement, la vitesse s'accrut et augmentée par la pente rapide, devint si vertigineuse qu'arrivée à la courbe de la place Sainte-Dévote, le lourd véhicule dérailla brusquement et se renversa sur le côté gauche. A ce moment une des personnes qui se trouvaient dans le tramway et qui avait pris place sur la plateforme de l'avant, l'infortuné Attilio Arrigossi, sauta ou fut projeté si malheureusement sur la chaussée que son corps fut pris en partie sous le marchepied et la lourde caisse du tramway : la poitrine fut broyée et la

mort fut instantanée. Au milieu des cris poussés par les autres personnes plus ou moins blessées et contusionnées et par les nombreux témoins de la catastrophe, on accourut au secours des victimes. Par un prodigieux et commun effort, une quarantaine de passants parvinrent à relever le pesant véhicule, et le cadavre ayant été dégagé fut aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu.

Ancien sous-officier à la Compagnie des Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, Attilio Arrigossi était très connu et très estimé dans la Principauté. Il était en dernier lieu employé comme comptable chez M. Mugetti, entrepreneur de menuiserie. Agé de 32 ans, il était marié et père d'un jeune enfant. Par une coïncidence fatale, son beau-père, M. Camia, avait trouvé la mort, il y a peu d'années, dans un accident dû à l'électricité: il avait été foudroyé par un câble.

Les blessés au nombre d'une dizaine ont été immédiatement secourus, et pansés pour la plupart à la pharmacie Gerber par MM. les docteurs Colignon, Pontremoli, Onda et Cassini. Fort heureusement aucun n'avaient été grièvement atteints.

Dès la première nouvelle de l'accident, les autorités se sont empressées d'accourir sur les lieux et presque en même temps sont arrivés S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Comte Gastaldi, M. de Maleville, M. le baron de Rolland, M. de Monicault, M. Picot-Labeaume (faisant fonction de Juge d'Instruction), M. Feuillerade, MM. Wicht et Cabirau; MM. Delalonde et Hennequin; le commandant Belon; le lieutenant de Capella; les commissaires de police, ainsi que des détachements de carabiniers et de pompiers.

S. A. S. la Princesse Alice a fait prendre des nouvelles des blessés et s'est particulièrement préoccupée de la famille de la malheureuse victime.

Les obsèques d'Attilio Arrigossi ont eu lieu samedi au milieu d'une nombreuse affluence. Toutes les autorités ont suivi son cercueil, ainsi qu'une délégation de la compagnie des Gardes et une foule d'amis.

L'enquête ouverte sur ce déplorable accident est activement poussée. M. l'ingénieur Paul Martin, de Nice, a été commis comme expert par le Parquet.

M. le Maire de Monaco vient de prendre l'arrêté suivant :

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur;

Considérant que l'espace affecté aux sépultures communes va être, sous peu, complètement occupé;

Qu'il y a, dès lors, nécessité de revenir sur les fosses faites au haut et à l'ouest du cimetière, du 24 juin 1894 au 10 avril 1896, et portant les numéros 66 à 204.

Vu les articles 169 et 172 de l'Ordonnance sur la Police Générale en date du 6 juin 1867;

Donnons avis aux familles qui désirent conserver les objets funéraires déposés dans le cimetière, qu'elles doivent les faire enlever dans le délai d'un mois, à partir du jour de la publication du présent avis.

Passé ce délai, ces objets seront enlevés d'office, conservés pendant un mois à la disposition des familles, puis détruits.

Monaco, le 9 février 1901.

Le Maire,
Comte Félix GASTALDI.

A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, les Sociétés Monégasques ont donné hier soir à M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, une sérénade à laquelle ont participé la *Société Philharmonique* et la *Lyre Monégasque*. La Société Chorale l'*Avenir* était représentée par son président et les membres de son bureau.

M. le Maire a reçu les membres des Sociétés qui lui ont offert leurs vœux ainsi que des gerbes de fleurs.

Les membres de la Société des Régates se réunissaient hier soir, à leur siège social, en une fête

toute cordiale destinée à célébrer la victoire récente du Monaco aux courses nautiques, ainsi que la nomination du dévoué président de la Société, M. François Médecin, dans l'Ordre de Saint-Charles. A cette occasion, une croix ornée de brillants a été offerte au nouveau chevalier, et M. Neri, doyen des vice-présidents de la Société, en a fait la remise à M. Médecin, en lui adressant, au nom de la Société, des félicitations chaleureuses pour la haute distinction que S. A. S. le Prince Albert lui a récemment accordée. L'*Estudiantina* a exécuté ensuite l'*Hymne monégasque*.

M. François Médecin a remercié et bu à la prospérité des Sociétés monégasques; puis il a donné lecture d'une lettre de félicitations qui lui a été apportée de la part de S. Exc. M. le Gouverneur Général, président d'honneur de la Société des Régates.

M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer, a assisté à cette agréable réunion, ayant tenu à apporter ses félicitations personnelles à son nouveau collègue dans l'Ordre de Saint-Charles.

Cette fête, empreinte de la plus sincère solidarité, s'est terminée par une partie de concert improvisée.

L'Administration de la Société des Bains de Mer de Monaco, vient de décider qu'un second *Grand Prix* (supplémentaire) serait donné, pour permettre aux tireurs Anglais qui n'ont pas pu prendre part, récemment au Grand Prix, en raison de la mort de la reine Victoria, d'avoir la compensation d'un grand prix supplémentaire.

Ce prix sera international. Il sera tiré le jeudi 21 février prochain, sous le nom de *Prix de la Société des Bains de Mer*: handicap, 10,000 francs ajoutés à une entrée de 100 francs; au second, 2,000 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; au troisième, 1,000 francs sur le prix et 20 % sur les entrées; au quatrième, 500 francs sur le prix et 15 % sur les entrées. Le reste au premier.

Les magnifiques représentations du *Prophète* n'ont pas cessé de faire salle comble et ont obtenu, comme à la première, le plus triomphal succès grâce à la présence d'une pléiade d'artistes hors ligne en tête desquels figurent MM. Tamagno et Soulacroix et M^{mes} Guerrini et Regina Pinkert.

Samedi prochain, première représentation de *Otello*, la plus belle création de Tamagno qui sera en outre entouré d'interprètes de tout premier ordre.

La série des si intéressantes conférences littéraires du Palais des Beaux-Arts a repris avec M. Camille Mauclair. L'inédit causeur a tenu l'assistance sous le charme de son élégante parole au cours de ses deux conférences: dans la première il a parlé de la *Religion de la Musique*, cet art si moderne, si magique et si puissant que ses adeptes peuvent être assimilés à des croyants d'un dogme nouveau; et dans la seconde M. Camille Mauclair a traité du dernier courant poétique, agrémentant sa causerie de lectures des poètes de la plus récente école. Ces deux séances ont reçu l'accueil le plus flatteur d'une assistance fort élégante.

Les deux derniers concerts, aussi bien le classique que l'international ont eu un succès triomphal grâce à la présence de l'admirable pianiste Raoul Pugno. Ce maître du clavier s'est fait entendre dans le magnifique *concerto* en ut mineur de Beethoven, et dans un concert-stuck de sa composition; puis, dimanche, dans la *Fantaisie*, de Schubert-Liszt, et la *Polonaise* en mi bémol, de Chopin. L'illustre virtuose s'est montré à la hauteur de son immense réputation en interprétant avec un mécanisme prodigieux et une égale souplesse de compréhension les œuvres les plus diverses. Une excellente partie d'orchestre avec

Siegfried-Idyll (Wagner), *Iphigénie en Aulide* (Gluck), *Symphonie en ut majeur* (Beethoven), complétait ces deux superbes concerts qui avaient attiré une affluence considérable.

Le premier tirage de la tombola annuelle de l'Exposition du Palais des Beaux-Arts a eu lieu samedi dernier, à 3 heures de l'après-midi.

Voici la liste des numéros sortis et la désignation des lots :

Le n° 268 gagne *Bord de la Seine* (peinture), de Delpy;

Le n° 26 gagne *Tête de femme rousse* (peinture), de Rondel;

Le n° 2069 gagne *Le Petit Gourmand* (peinture), de Vimar;

Le n° 1346 gagne *Styrienne* (miniature), de M^{lle} Jacquemard;

Le n° 3652 gagne *Un Guerrier* (cire), de Miss Casella;

Le n° 2778 gagne *La Danse* (bronze doré), de Gérôme;

Le n° 464 gagne *Ondine* (céramique), de Golscheider.

Une représentation d'artistes-amateurs, organisée par le « Comité des soirées familiales » a obtenu, mercredi dernier, un vif succès dans la salle du théâtre des Variétés.

AVIS

Les déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer et les déserteurs des bâtiments de commerce qui peuvent invoquer les prescriptions de la Loi du 27 décembre dernier, sur l'amnistie, doivent se présenter avant le 27 juin 1901, à la Chancellerie du Vice-Consulat de France, s'ils veulent bénéficier des dispositions de cette loi.

Dans ses audiences des 5 et 7 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Gras Joseph-Cyprien, né à Drap (Alpes-Maritimes), le 20 septembre 1838, journalier à la Turbie, à 6 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Le Moal Pierre-Yves Marie, né à Morlaix (Finistère), le 1^{er} août 1840, terrassier, sans domicile fixe, à 6 jours de prison et 16 fr. d'amende, même délit;

Verges Constant-Jean-Marie, né à Rieux (Morbihan), le 22 juillet 1863, cocher, sans domicile fixe, à 48 heures de prison, même délit;

Bruderer Adolphe, né à Tragen (Suisse), le 24 mai 1864, cocher, demeurant à Monaco, à 16 fr. d'amende, pour outrage à un agent de la force publique;

Decombaz Auguste, né à Oron-la-Ville (Suisse), le 20 octobre 1865, hôtelier, demeurant à Monaco, à 16 fr. d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation.

Giardelli Vincent-Robert, né à Seravezza (Italie), le 17 juillet 1874, marbrier à Monaco, 16 francs d'amende, même délit.

Jeudi 14 Février 1901, à 2 heures 1/2 du soir

13^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de Mademoiselle GALEOTTI, pianiste

Im Walde (Dans la Forêt), symphonie.. J. Raff.

1^{re} PARTIE. — Le jour, impressions.

2^e PARTIE. — A. Crépuscule — B. Réverie.

3^e PARTIE. — La nuit dans la forêt. Chasse fantastique. Le lever du jour.

Concerto, pour piano et orchestre G. Franchetti.
(Première audition).

Mademoiselle GALEOTTI.

Andromède, poème symphonique..... Aug. Holmès.
(Première audition).

Variations symphoniques Schumann.
Mademoiselle GALEOTTI.

Prélude et Cortège de *Déjanire* Saint-Saëns.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO
GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Mardi dernier, 65 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel de Paris*; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Hodgson et Green, 14 sur 14; la troisième place a été gagnée par M. Galfon, 13 sur 14.

La poule été gagnée par MM. Liébert, Hill, Postans, Erskine, Roberts et J. Grasselli.

Le lendemain mercredi, 72 tireurs ont pris part au *Prix des Œillets*. Les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Eales et Marconcini, 7 sur 7; la troisième place a été gagnée par M. Roberts, 6 sur 7.

Le *Prix de l'Hôtel Métropole* a réuni, jeudi, 63 tireurs. Les première et deuxième places ont été par MM. Sozzi et Blake, 8 sur 8; la troisième place a été gagnée par M. Thome, 7 sur 8.

Vendredi, 79 tireurs ont pris part au *Prix de Monaco*; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Paul Lunden et Vernon Barker, 11 sur 11; la troisième place a été gagnée par M. Paccard, 10 sur 11.

La poule a été partagée entre MM. Roberts, Thome, Galetti, Surpris, Paul Lunden, comte de Robiano, J. Grasselli, Nicoll, Moncorgé et Hodgson.

Dans le *Prix du Grand-Hôtel*, 64 tireurs y ont pris part. MM. Chase et Roberts; 11 sur 11, se sont partagé les première et deuxième places. La troisième place a été partagée entre MM. Della Torre et M. del Camino, 11 sur 12.

Hier lundi, ont commencé les premières épreuves du *Grand Championnat Triennal*, auquel 156 tireurs sont inscrits.

Mercredi 13 février. *Prix des Clématites* (handicap), 500 francs.

Vendredi 15 février. — *Prix des Violettes*, 500 francs.

Lundi 18 février. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 20 février. — *Prix de Beaulieu*, 500 francs.

Vendredi 22 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 500 francs.

Lundi 25 février. — *Prix du Mont-Agel*, 1,000 francs.

Mercredi 27 février. — *Prix de la Condamine* (handicap), 500 francs.

LETTRES ET ARTS

L'Almanach des Spectacles. — Sous ce titre M. Albert Soubies vient de faire paraître son coquet petit volume, pour l'année 1899, de cette charmante collection, si chère aux bibliophiles, et qui continue si bien la fameuse série de *l'Almanach des spectacles* du dix-huitième siècle. C'est une mine inépuisable de documents et de renseignements concernant le théâtre. Pièces jouées, artistes engagés, question de bibliographie et de critique dramatique, rien n'y manque. Une délicieuse eau-forte de Lalauze sert de frontispice à ce petit livre, tout plein de choses utiles et aussi précieux aux amateurs qu'aux professionnels.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Télégraphie multiple sans fil. — M. Slaby, dont nous avons déjà signalé les travaux en matière de télégraphie sans fil, a fait récemment à Berlin, en présence de l'empereur d'Allemagne, des expériences intéressantes sur la télégraphie multiple sans fil.

Des communications simultanées ont été établies entre la salle de conférence et deux stations situées l'une à Schœnweide, sur la Sprée, en amont de Berlin, à 15 kilomètres de distance, l'autre à Charlottenbourg. Chacun des deux récepteurs placés dans la salle de conférence enregistrait les signaux Morse; ils avaient été réglés de manière à n'être sensibles chacun qu'à des ondes de longueur particulière, mais les moyens de réglage ne sont pas indiqués. Du reste, les ondes ont été renforcées en quelque sorte par l'emploi d'un multiplicateur spécial.

A Charlottenbourg, le transmetteur comportait un fil d'environ 15 mètres de haut fixé sur le toit du collège et

amené sur la façade Ouest de cet édifice dont toute la masse se trouvait ainsi interposée entre le transmetteur et le récepteur. A Schœnweide, on avait suspendu un fil entre deux cheminées d'usine. Dans les deux cas, la transmission s'effectuait à travers les maisons de la capitale.

Un Moteur à vent. — Voici une curieuse et fort intéressante utilisation des moulins à vent perfectionnés. Il s'agit de l'usine génératrice d'électricité de Wittkiel, en Allemagne, près de la baie de Kappeln, sur la Baltique, Il y vente frais et souvent: la puissance du vent y a donc été mise en coupe réglée d'une façon fort intelligente.

Le moteur à vent, construit par un mécanicien de Wittkiel, a un diamètre de 12 mètres, une surface utile de 100 mètres carrés et une puissance de 30 chevaux à la vitesse angulaire de 11 tours par minute; cette vitesse est maintenue par un régulateur automatique. La dynamo génératrice, enroulée en dérivation fournit 120 ampères sous 150 volts à la vitesse angulaire de 700 tours par minute; sa force électromotrice atteint sa valeur normale dès que la vitesse du vent dépasse 2^m,4 par seconde.

La borne positive de la dynamo est reliée avec l'un des pôles d'une batterie d'accumulateurs; l'autre est connectée au réducteur adjoncteur des éléments de régulation de la batterie; il n'y a pas de disjoncteur à maximum intercalé sur le circuit, la vitesse du moteur à vent ne pouvant dépasser une valeur fixée; aucun réglage à la main n'est nécessaire. La tension aux extrémités du circuit de décharge est maintenue à 110 volts par un régulateur automatique.

L'installation fournit l'éclairage de la ville; plusieurs moteurs de faible puissance y sont reliés.

D'après ce que nous apprenons, le résultat a été satisfaisant et assez probant pour que d'autres installations du même genre soient, d'ores et déjà, en voie d'exécution.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Février 1901

ANTIBES, yacht à vap. <i>Grace d'Arling</i> , angl., c. Richard James,	sur lest.
MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	—
MARSEILLE, br.-goël. <i>Alliance</i> , fr. c. Courajow,	houille.
GRNES, cutter <i>Vittorioso</i> , it., c. Sammonti,	—
— br.-goël. <i>Adriana</i> , it., c. Bonfante,	—
BEAULIEU, yacht à voiles <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Ferré	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Stellaura</i> , fr., c. Rossi,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—

Départs du 3 au 10 Février

NICE, yacht à vapeur <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— yacht à vap. <i>Stellaura</i> , fr., c. Rossi,	—
BEAULIEU, yacht à voiles <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Ferré,	—
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

Madame veuve VICTORINE ARRIGOSI, née CAMIA — les familles ARRIGOSI — Comtesse MAROGNA — CAMIA — DE BENEDETTI — CONTERNO et VOLPE remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de leur regretté

Monsieur Attilio ARRIGOSI

leur époux, parent et allié, décédé à Monaco, le 7 février 1901, à l'âge de 32 ans.

Madame veuve MARIE GIORGI — les familles GIORGI, de Nice, Monaco et Menton, remercient sincèrement toutes les personnes, ainsi que la Société des Anciens Militaires, qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de leur regretté

Monsieur Paul GIORGI

leur époux, parent et allié, décédé à Monaco, le 8 février 1901, dans sa 45^e année.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle **Jeanne COUCK**, modiste et marchande de nouveautés à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir du présent avis, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le 13 mars prochain, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice. Monaco, le 9 février 1901.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Par jugement en date du 8 février courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré en état de faillite, le sieur **Louis MARRAND**, négociant, demeurant à Monaco, dont l'ouverture a été provisoirement fixée au dit jour.

M. MARESCAL, juge du siège a été nommé Commissaire, et M. RAYBAUDI, Syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme délivré en exécution de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 11 février 1901.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

VENTE par suite de faillite

d'un fonds de commerce de **Nouveautés, Modes et fournitures de modes**, sis à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser au Syndic, M. Cioco, à Monaco.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

VENTE SUR LICITATION
après renvoi et au rabais, s'il y a lieu

Le mercredi vingt-sept février mil neuf cent un, à onze heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de justice, et par devant M. le baron de Rolland, Président dudit Tribunal, à ce commis, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après désigné, provenant de la succession du sieur Hippolyte-Marius TIAN, en son vivant propriétaire, demeurant à Monaco.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Supérieur, le onze mai mil neuf cent, et d'une Ordonnance rendue par le Président dudit Tribunal, le 1^{er} février courant, l'un et l'autre enregistrés.

QUALITÉS DES PARTIES

A la requête :

1^{ent}. — De la dame Marie-Joséphine-Giovannica DE MONTOLIVO, veuve dudit sieur Hippolyte-Marius TIAN, propriétaire, demeurant à Monaco;

2^{ent}. — Et du sieur César-Marius TIAN, négociant, demeurant à Marseille;

Poursuivants,

Ayant M^e VALENTIN pour notaire poursuivant, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

Contre :

1^{ent}. — Le sieur Ludovic MARTIN, négociant, demeurant à Marseille;

Agissant en qualité de subrogé-tuteur de : 1^o Auguste-Marius-Hippolyte HONORAT; 2^o Marthe-Adrienne-Marie-Louise HONORAT; 3^o et Blanche-Marie-Charlotte HONORAT, enfants mineurs placés sous la tutelle dative du sieur César-Marius TIAN, leur oncle, et ayant pour subrogé-tuteur *ad hoc* le sieur Paul TIAN, négociant, demeurant à Marseille;

Ledit sieur MARTIN, ayant M^e REYMOND pour avocat à Monaco;

2nd. — Le sieur Barthélemy-Laurent-Jean DE BOYER DE CAMPRIEU, négociant, demeurant à Marseille,

Agissant en qualité de tuteur légal de 1^{er} Claire-Marie-Héloïse-Georgette DE BOYER DE CAMPRIEU; 2^o Jean-Georges-Paul DE BOYER DE CAMPRIEU; 3^o et Paul-Auguste-Théodore-Catusse DE BOYER DE CAMPRIEU, ses enfants mineurs,

Ayant le sieur César-Marius TIAN, leur oncle, pour subrogé-tuteur.

Ledit sieur DE BOYER DE CAMPRIEU, ayant M^e DE LOTH pour avocat à Monaco;

Colicitants.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

Une Villa sise à Monaco, entre la rue des Vieilles-Casernes et l'avenue Saint-Martin, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec mansardes au-dessus et jardin sur l'avenue Saint-Martin; ladite villa est portée au cadastre sous les numéros 112 et 112^a de la section C, confinant du nord, à la rue des Vieilles-Casernes; du midi, à l'avenue Saint-Martin; de l'est, à la villa de M. le docteur Coulon, et de l'ouest, à une maison appartenant aux hoirs Notari.

MISE A PRIX

La mise à prix a été fixée, par le jugement sus-énoncé, à la somme de **Cinquante mille francs**, ci..... **50,000 fr.**

Toutefois suivant les dispositions de l'article 911 du Code de Procédure civile, si les enchères ne couvrent pas cette mise à prix, l'immeuble licité sera adjugé sur baisse de mise à prix.

Il est déclaré, conformément aux articles 908 et 603 du Code de Procédure civile, que tout ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription de l'ordonnance d'adjudication.

Fait et rédigé par le notaire soussigné, à Monaco, le 6 février mil neuf cent un.

(Signé) : VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le sept février mil neuf cent un, folio 65 v^o, cases 2 et 3. Reçu, un franc.

(Signé) : BERTONI.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

A Adjuger sur renvoi, pour cause de départ, même sur une enchère.

A Monaco, en l'étude de M^e BLANC, le samedi 16 février 1901, à 3 heures.

Un fonds de commerce de maison meublée dite :

VILLA DES ORANGERS

exploité à Monaco, rue Louis, comprenant la clientèle, le mobilier et le droit au bail.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : **6,000 francs.**

Paiement comptant.

Consignation : **1,000 francs.**

La villa comprend indépendamment des pièces du sous-sol, treize chambres et une salle à manger, le tout garni d'un mobilier qui a une valeur double de la mise à prix.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

VENTE SUR LICITATION

A Monaco, au Palais de Justice, le 27 février 1901, à 10 heures.

D'un terrain dénommé :

SQUARE NAVE

situé à la Condamine, entre les rues des Princes, des Orangers, Imberty et du square, d'une contenance de 479 m. c. 92, dont 157 m. c. 38 à prendre sur la rue du square, pouvant être bâtis.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : **20,000 francs.**

S'adresser au Greffe pour prendre connaissance du cahier des charges, et à M^e BLANC, notaire, pour tous renseignements.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39.

A ADJUGER

MÊME SUR UNE ENCHÈRE

A Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, le jeudi 28 février 1901, à 3 heures,

UNE MAISON DE RAPPORT

située à Monte Carlo, passage Grana, dite

VILLA MULLER

élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages. 1^{er} et 2^e étages loués chacun 1,125 fr., soit. **2,250 fr.**

Rez-de-chaussée actuellement libre, mais loué précédemment..... **1,200 fr.**

Au total... **3,450 fr.**

Mise à prix, outre les charges..... **30,000 fr.**

On peut traiter à l'amiable avant le jour des enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Blanc, notaire, rue Grimaldi, 39.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

CAP D'AGLIO

à 4 minutes de Monaco

A ADJUGER

MAGNIFIQUE VILLA

Grand jardin, mobilier moderne, salle de bains, eau.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, et à M. Charles BLANC, sur place.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines)....Fr. > 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères..... > 70
Livret-Chaix continental } 1^{er} vol., réseaux français..... 1 55
 } 2^e vol., services étrangers.... 2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau..... > 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés) > 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte..... > 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés..... 1 >

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
4	753. »	752.8	751.5	751.2	750.8	9. »	10.2	8.9	7.8	7.3	80	Est faible.	Nuageux, pluie.	
5	748 3	747 8	747 »	748. »	748. »	8.2	12. »	11. »	9.2	7. »	78	Ouest fort.	Variable, pluie.	
6	749 »	750.2	750.3	751.8	753.2	7.5	10.5	9.2	6.9	6.3	62	Ouest très fort.	Beau temps.	
7	755. »	754.8	754 5	755.2	755 4	8.1	9.2	6.3	5.7	6.2	62	Ouest très faible.	Couvert.	
8	757.5	759. »	759. »	760. »	761. »	8.7	10.3	8.1	7. »	6.2	70	id.	id.	
9	762.9	763.4	762 5	763. »	763.2	8. »	10.2	9.1	7.5	6.7	74	id.	Beau temps.	
10	763.7	763.8	762.5	762.6	762 7	8.2	11.2	10.1	7.2	6 8	68	id.	id.	
DATES		4	5	6	7	8	9	10						
TEMPÉRATURES		Maxima.		10.2	12.7	11. »	9.8	10.5	10.4	11.2				
EXTREMES		Minima.		7.3	7. »	6.2	5.7	5.5	5.3	5.7	Pluie tombée: 24mm 8			